



Décision relative à une demande d'extension d'usage d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'extension d'usage majeur du produit phytopharmaceutique **FYSIUM***

de la société JANSSEN PMP

enregistrée sous le n°2019-0439

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 21 décembre 2021,

Considérant qu'un risque d'effet nocif pour le consommateur, lié à l'utilisation du produit, ne peut être exclu,

Considérant qu'il ne peut pas être établi que les exigences mentionnées à l'article 29 du règlement (CE) n°1107/2009 sont respectées,

L'autorisation de mise sur le marché du produit référencé ci-après **n'est pas étendue** aux usages décrits dans la présente décision.



Informations générales sur le produit

Nom du produit	FYSIUM
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	JANSSEN PMP Turnhoutseweg 30 2340 BEERSE Belgique
Formulation	Produit générateur de gaz (GE)
Contenant	976,5 g/kg - 1-méthylcyclopropène
Numéro d'intrant	811-2014.01
Numéro d'AMM	2160063
Fonction	Régulateur de croissance
Gamme d'usage	Professionnel

A Maisons-Alfort, le 28/02/2022

DocuSigned by:

Charlotte Grastilieur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)



ANNEXE : Conditions de mise sur le marché demandées

Liste des usages refusés			
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
12604801 Fruits à pépins*Trt Prod. Réc.* Act. Qual. Fruits	2,25 mg/m ³	4/an	Non applicable
Motivation du refus : L'usage est refusé car les données disponibles ne permettent pas d'exclure un risque d'effet nocif pour le consommateur.			